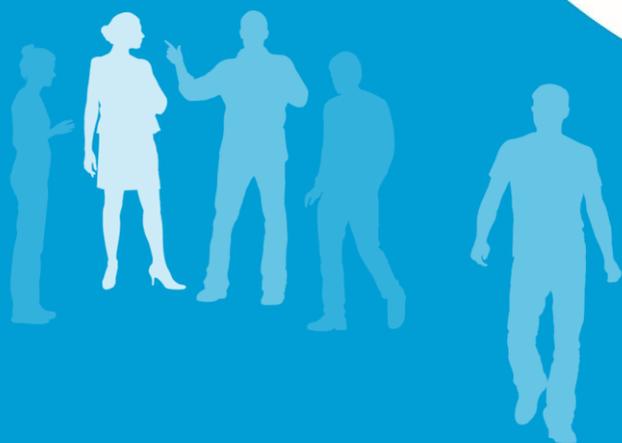


# CREHPSY HAUTS-DE-FRANCE

DOSSIER DE PRESSE

Mai 2018

Hauts-de-France  
**crehpsy**  
centre de ressources sur le handicap psychique



## QUELQUES CHIFFRES

---

**1<sup>ère</sup>**

Les maladies psychiques représenteront à l'horizon 2020 la 1<sup>ère</sup> cause de handicap dans le monde selon l'Organisation Mondiale de la Santé  
En France, les troubles psychiques sont les premières causes d'invalidité et d'arrêts maladie de longue durée.<sup>1</sup>

**600 000**

personnes présentent un handicap psychique en France (1% de la population)<sup>2</sup>

**3**

"En France, les pathologies relevant de la psychiatrie se situent au troisième rang des maladies les plus fréquentes, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires."<sup>3</sup>

**2/3**

2/3 des français s'estiment insuffisamment informés sur la santé mentale et les troubles psychiques<sup>4</sup>

**47%**

47% des français associent les maladies mentales à des dénominations négatives : débile, attardé, aliéné, dément...<sup>4</sup>

<sup>1</sup> [www.santementale2014.org](http://www.santementale2014.org), dossier de presse « Faire de la Santé Mentale et des Troubles psychiques la Grande Cause nationale de 2014 »

<sup>2</sup> UNAFAM, juin 2013

<sup>3</sup> Rapport de la Cour des Comptes, Décembre 2011, « L'organisation des soins psychiatriques : les effets du plan « psychiatrie et santé mentale » (2005-2010) »

<sup>4</sup> PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DES MALADIES MENTALES Enquête menée par Ipsos Public Affairs pour Fondamental, dans le cadre des Rencontres de Fondamental - Palais du Luxembourg, Paris, 4 et 5 juin 2009

## A PROPOS DU CREHPSY

---

Le Centre de ressources sur le handicap psychique Hauts-de-France a pour objectif l'amélioration des parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. Il constitue une structure ressource qui favorise l'émergence de réponses adaptées en développant l'information, la mise en réseau et la formation de l'ensemble des personnes concernées par le handicap psychique au sein du territoire régional.

## LE CONTEXTE ET LA CRÉATION DU CREHPSY

---

### La reconnaissance du handicap psychique

En France, de nombreuses personnes sont suivies régulièrement pour une pathologie liée à des troubles psychiques : schizophrénies, troubles bipolaires, phobies, troubles obsessionnels compulsifs... Ces troubles peuvent générer des situations de handicap dans les différents domaines de la vie quotidienne : emploi, logement, ressources, loisirs... Ils ont ainsi un impact considérable sur la qualité de vie des personnes touchées et celle de leurs proches, et constituent une cause importante d'incapacité, d'exclusion et d'isolement.

La « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 reconnaît les difficultés vécues au quotidien par les personnes atteintes de troubles psychiques, en faisant figurer l'altération des fonctions psychiques parmi les causes de handicap. Ce statut de personne en situation de handicap implique une prise en charge spécifique par la société et plus particulièrement des mesures d'accompagnement.

### Des besoins importants

Répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap psychique est devenu primordial. L'amélioration de l'évaluation, de la compensation, de l'accompagnement, des réponses et parcours proposés seront des enjeux déterminants dans les années à venir. Cette question est au carrefour de différentes disciplines et requiert les interventions d'acteurs du soin, du logement, de l'insertion professionnelle et du social.



## La création du Crehpsy

**C'est dans ce contexte et pour répondre à ces besoins qu'est né le projet du Crehpsy, Centre de ressources sur le handicap psychique, dans la région Hauts-de-France. Sa création a été autorisée en juin 2013 par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS) et son ouverture a eu lieu en 2014.**

Le Crehpsy est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS, et géré par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'UNAFAM, l'AFEJI, La Vie Active et des acteurs de la région : acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, représentants d'usagers et de familles.

Son ambition est de favoriser la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap psychique ainsi que l'émergence de réponses individuelles et collectives adaptées, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches. Il développe pour cela la connaissance, la mise en réseau et la formation de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur l'ensemble de la région.

## **A QUI S'ADRESSE LE CREHPY ?**

---

**Le Crehpsy s'adresse à toutes les personnes concernées par le handicap psychique, particuliers et professionnels :**

- Les personnes en situation de handicap psychique
- Les familles et l'entourage
- Les professionnels : social, soin, médico-social, logement, travail, institutionnel, loisirs...
- Les étudiants
- Toute personne souhaitant s'informer sur le handicap psychique

## LES CINQ MISSIONS DU CREHPSY



### Accueil, information et conseil

**Les missions d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels sont au cœur des activités du Crehpsy.** L'équipe pluridisciplinaire du Crehpsy peut être sollicitée pour une demande d'information par téléphone, email, lors d'une rencontre... par toute personne concernée par le handicap psychique. Elle s'appuie sur ses connaissances et compétences, un réseau de professionnels et un ensemble de ressources documentaires pour apporter des informations, orientations et conseils personnalisés sur les solutions existantes et les démarches à effectuer pour y accéder.

► **Informations sur les ressources, services, établissements, dispositifs du secteur social, accès aux soins, logement, travail, loisirs, droits...**



### Sensibilisation et formation

**Le Crehpsy participe au développement des compétences de tous les professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap psychique et proposant un accompagnement.** Il travaille en liaison avec les professionnels intervenant auprès de l'utilisateur et de sa famille pour organiser des formations, rencontres, groupes de réflexion et journées d'information.



### Appui à l'évaluation

**Le Crehpsy participe à l'évaluation des besoins et des ressources des personnes. Il réalise cet appui à l'évaluation avec les personnes et les professionnels.** Cette évaluation a pour objectif de favoriser l'accès aux réponses adaptées. Le Crehpsy sera également amené à informer sur les outils d'évaluation et de participer à des études pour l'amélioration des pratiques et outils d'évaluation.





## Animation et mise en réseau

**Le CREHPSY participe aux échanges de savoirs et de pratiques, valorise les initiatives et soutient les démarches partenariales** par le biais d'actions de communication, de groupes de travail, d'un projet d'annuaire régional recensant les acteurs du handicap psychique...



## Etudes, recherches, observation et expertise

**L'observation des besoins, pratiques et dispositifs fait partie des activités du Crehpsy.** Il s'agit en particulier d'identifier les besoins des personnes et d'évaluer la pertinence de la réponse sociale et médico-sociale, pour ensuite faire émerger des pistes d'amélioration. **En outre, le Crehpsy est amené à réaliser des études et à soutenir la recherche sur le handicap psychique.** En effet, de par son activité et les liens qu'il entretient avec les différents acteurs, le Crehpsy recueille de nombreuses données, informations, retours d'expériences qui peuvent contribuer à l'avancée de la recherche.

## LES SERVICES, RESSOURCES & OUTILS DU CREHPSY

---

Afin de remplir ces différentes missions, le Crehpsy propose plusieurs ressources, services et outils :

- Un service d'information, d'orientation et de conseil accessible à tous
- Un espace documentation
- Des journées thématiques
- Des actions de sensibilisation et de formation
- Un projet de référencement des structures et dispositifs de la région
- Des groupes de travail et de réflexion



**L'espace documentation du Crehpsy** est constitué de différents supports : livres, plaquettes de structures, brochures d'information, dossiers thématiques... Il s'étoffera au fil des années pour proposer un fonds spécifique couvrant les différentes thématiques liées au handicap psychique : troubles psychiques, dispositifs, vie professionnelle, informations pratiques, témoignages...



**Le site Internet [www.crehpsy-hdf.fr](http://www.crehpsy-hdf.fr)**, permet de découvrir le Crehpsy et son actualité et constitue également un espace d'information donnant accès à un ensemble de ressources autour du handicap psychique : agenda régional et national, actualités du secteur, base documentaire, initiatives ...

## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DU CREHPSY

---

**Le CREHPSY est composé d'une équipe pluridisciplinaire :**

- Directeur
- Assistante de direction
- Psychiatre
- Psychologue
- Documentaliste
- Assistante sociale
- Conseiller en insertion professionnelle
- Chargé d'animation et de formation

Parc Eurasanté Est  
235 avenue de la recherche  
Entrée B, Etage 4  
59120 Loos  
03 20 16 56 10

Contact presse  
[contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)

[www.crehpsy-hdf.fr](http://www.crehpsy-hdf.fr)

